



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 22 novembre 2025

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Poly La Samare Michel			22	25	25	16	22	25	25	19	6	2	194	151	1,284768	4	1
				25	13	25	17	25	19	25	17							
2	É.S. Tandem S. Lebeau	25	22			25	23	23	25	25	16	6	2	186	143	1,300699	4	2
		13	25			25	8	25	17	25	7							
3	É.S. du Triolet	16	25	23	25			25	15	25	21	3	5	156	175	0,891429	4	4
		17	25	8	25			17	25	25	14							
4	É.S. La Ruche	25	22	25	23	15	25			25	23	4	4	173	185	0,935135	4	3
		19	25	17	25	25	17			22	25							
5	P. Montignac Pascal	19	25	16	25	21	25	23	25			1	7	142	197	0,720812	4	5
		17	25	7	25	14	25	25	22									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 22 novembre 2025

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac Michel			25	22	19	25	19	25	2	4	122	145	0,8414	4	3
				25	23	18	25	16	25							
2	É.S. Tandem S. Bergeron	22	25			17	25	15	25	0	6	110	150	0,7333	4	4
		23	25			15	25	18	25							
3	P. Louis St-Laurent	25	19	25	17			25	23	6	0	151	116	1,3017	4	1
		25	18	25	15			26	24							
4	É.S. Marie-Rivier	25	19	25	15	23	25			4	2	147	119	1,2353	4	2
		25	16	25	18	24	26									

1^{er} : P. Louis St-Laurent

25	26	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
13	24	

2^e : É.S. Marie-Rivier

3^e : P. Montignac Michel

25	21	13
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
23	25	15

4^e : É.S. Tandem S. Bergeron

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 22 novembre 2025

Lieu : Collège du Mont Notre-Dame

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	S. de Sherbrooke			25	19	25	14	25	16	6	0	150	94	1,5957	4	1
				25	13	25	18	25	14							
2	É.S. Tournesol	19	25			25	19	25	19	3	3	131	131	1,0000	4	2
		13	25			24	26	25	17							
3	C. Mont Notre-Dame	14	25	19	25			26	24	3	3	129	147	0,8776	4	3
		18	25	26	24			26	24							
4	Poly La Samare Audrey	16	25	19	25	24	26			0	6	114	152	0,7500	4	4
		14	25	17	25	24	26									

1^{er} : S. de Sherbrooke

25	27	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	25	

2^e : É.S. Tournesol

3^e : C. Mont-Notre-Dame

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
12	21	

4^e : Poly La Samare Audrey

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 22 novembre 2025

Lieu : Collège du Mont Notre-Dame

Section : D

Équipes			1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard				19	25	25	14	25	16	5	1	144	114	1,2632	4	1
					25	16	25	21	25	22							
2	É.S. Monique Proulx		25	19			18	25	25	17	3	3	121	128	0,9453	4	2
			16	25			25	17	12	25							
3	C. St-Bernard 2		14	25	25	18			25	21	3	3	127	134	0,9478	4	3
			21	25	17	25			25	20							
4	Salésien		16	25	17	25	21	25			1	5	121	137	0,8832	4	4
			22	25	25	12	20	25									

1^{er} : C. St-Bernard

25	21	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
14	25	10

2^e : É.S. Monique Proulx

3^e : C. St-Bernard 2

27	16	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
29	25	

4^e : Salésien

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.